

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit avril,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 20 avril 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU, Armand ROQUIER et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Stéphanie SIMONNEAU), Iréna BARDINET (Pouvoir donné à Valérie MARSAULT), Jacqueline GATTEPAILLE (Pouvoir donné à Nathalie LALLEMAND) et Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD).

**Absents :** Jean-Louis CANTET, Gilbert NASARRE et Mathieu POUGNAND.

**Secrétaire de séance :** Mathieu BERARD

**OBJET : Convention avec le Caméra Photo-Club du Niortais pour exposition photographique sur le thème « Arboretum »**

Le Maire présente à l'assemblée un projet de convention présenté par le Caméra-Photo-Club du Niortais (79410 Echiré), pour fixer les modalités financières et de mise à disposition de 25 photographies sur le thème « Arboretum » réalisées par les adhérents du Caméra-Photo-Club du Niortais et qui seront exposées à la Baratte pendant les Automnales 2023. Cette convention permettra également l'usage par la Commune des photos de cette exposition dans le cadre de l'action publique pour des usages communaux sans but lucratif et/ou commercial.

Pour cette exposition, le Maire présente à l'assemblée les devis correspondants au tirage des photographies pour un montant de 559,00 TTC et la fourniture des cadres aluminium 40x60 pour un montant de 519,74 TTC, pour prise en charge financière par la Commune d'Echiré.

**Il est demandé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver les termes de la convention pour exposition photographique sur le thème « Arboretum », présentée ci-dessus ;**
- **d'approuver la prise en charge financière par la Commune d'Echiré des frais nécessaires à l'exposition et d'approuver les deux devis présentés ci-dessus pour les montants indiqués soit 559,00 TTC et 519,74 € TTC ;**
- **d'autoriser le Maire à signer la convention ainsi que les 2 devis présentés et tous documents afférents.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 28 avril 2023

Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

Le secrétaire de séance,  
Mathieu BERARD

Certifié exécutoire.      04 MAI 2023  
Reçu en Préfecture le :  
Notifié ou publié le :    04 MAI 2023